

DES RADIOS CHRETIENNES EN AFRIQUE

Un Défi à haut risque

Radio activities always have to be part of the pastoral plan for social communication of each diocese and local Church. Now in Africa, under the present circumstances and possible results of democratic waves, maybe for the first time the dream of having private - and Church - radio stations could soon become reality. And so, in many African countries the Churches have in mind the creation of their own.

Nevertheless, before implementing such radio activities, one has to reflect, plan and carefully prepare radio projects: not only on the technical aspects, but also the programming, and the administrative, organisational and financial implications. Furthermore other questions have to be raised: Is radio the most appropriate way for communicating with and educating the people according to the objectives and circumstances? Are there no other alternatives: reinforcement of the Christian presence on the national broadcasting corporation, collaboration with other groups such as NGOs, cooperatives or communities which have maybe similar projects, encouragement to be given to lay people for taking initiatives towards the creation of private Christian radio stations...?

Dans un continent où un habitant sur deux est alphabétisé, où deux enfants sur trois vont à l'école primaire et seulement un enfant sur 5 entre à l'école secondaire, dans un continent où plus de 70% de la population vit dans les régions rurales (1), la radio n'est-elle pas à coup sûr le meilleur moyen de communication pour atteindre la grande majorité et donc ne doit-elle pas être préférée à tout autre média pour l'éducation et l'évangélisation ?

De plus, en ce qui concerne l'Eglise Catholique, depuis le Concile Vatican II jusqu'à la récente Instruction Pastorale "Aetatis Novae", de nombreux documents tant de l'Eglise Universelle que de l'Eglise d'Afrique (2) ont invité et encouragé "les pasteurs et les fidèles" à "soutenir la presse honnête" et "les émissions radio-phoniques et télévisées moralement saines, surtout les émissions familiales", mais aussi à "susciter et développer une presse authentiquement catholique. C'est-à-dire une presse - peu importe que l'autorité ecclésiastique elle-même ou bien des laïcs en aient l'initiative et la direction - qui soit manifestement publiée dans l'intention de former, d'affermir et de promouvoir des opinions publiques conformes au droit naturel ainsi qu'à la doctrine et à la discipline catholiques, de diffuser et d'expliquer loyalement les nouvelles sur la vie de l'Eglise". Et ce même décret "Inter Mirifica" de continuer : "On suscitera des

stations catholiques là où cela s'avère opportun." Tout en relevant néanmoins : "il faut cependant veiller que les émissions s'imposent par la qualité et l'efficacité". (3)

C'est pourquoi on ne peut que se réjouir de constater que, à l'heure du multipartisme et de la démocratisation en Afrique, les Eglises envisagent sérieusement la création de stations de radio. C'est ainsi que, comme nous le mentionnions dans le numéro précédent de l'Information Bulletin du CAMECO (4), nous avons jusqu'ici connaissance d'une trentaine de projets de radio au sein de la seule Eglise catholique d'Afrique.

Il serait en effet regrettable que l'Eglise soit absente de cette fabuleuse aventure et ne relève pas ce défi. Mais est-ce une raison pour s'y lancer tête baissée ? Comme l'Evangile lui-même y invite, il convient sans doute de s'asseoir, de réfléchir, de prendre la mesure de nos moyens et de nos forces avant de s'y lancer sinon l'Eglise pourrait "perdre la face" et entendre ses détracteurs se moquer: "En voilà qui ont commencé à bâtir et il n'ont pu achever !" (5)

UN RISQUE CALCULÉ

La présence de l'Eglise sur les ondes - qu'elles soient celles de la radio nationale

ou d'une radio privée éventuellement lui appartenant - doit certainement faire partie du plan pastoral pour les communications. Mais encore faut-il bien mesurer le rôle que joue la radio dans la vie des gens et dans la société. On aura intérêt à s'instruire des expériences passées en matière de radio rurale, communautaire et scolaire. Peut-être faut-il faire son deuil pour enfin accepter que la fonction première de la radio - comme de la télévision - est d'être un moyen de divertissement, étroitement lié à la diffusion de musique populaire. Par ailleurs, même si la radio est le média qui a la plus large audience, il faut bien constater que, dans ce domaine aussi, l'Afrique accuse un retard immense avec un parc de récepteurs de 140 pour mille habitants, quand on en compte entre 700 et 1000 en Europe et plus de 2000 aux Etats-Unis.

PREMIERS PAS DANS LA FM

Tous les radioteurs du monde vous confirmeront que pour un investissement initial de quelques milliers de dollars une petite station radio émettrice dans la bande de modulation de fréquence peut être installée pouvant couvrir un territoire entre 10 à 15 kms selon la topographie de la région et la hauteur à laquelle est installée l'antenne émettrice. Si de telles stations de radio "pirate" ou "locale / communautaire" doivent être prises sérieusement en considération, ne fût-ce que comme premier pas, lorsqu'un diocèse ou une Eglise locale en Afrique envisage l'établissement d'une radio ou d'un réseau de radio diocésaine ou nationale, c'est tout autre chose bien souvent que l'on a en tête : il s'agit de couvrir une région de 500 à 2000 km de rayon, mais aussi de développer une radio professionnelle dans laquelle l'Eglise engagera sa notoriété et sa réputation afin de participer au développement intégral de la personne.

UNE PREPARATION PROFESSIONNELLE

Aussi comprendra-t-on aisément qu'il est insuffisant de préparer l'infrastructure technique pour lancer une radio, mais même que cet aspect technique doit venir en conclusion seulement d'une réflexion et d'un examen en profondeur du projet qui devraient porter sur les aspects suivants:

* La planification des programmes : Quel public visons-nous ? Il y a-t-il des demandes spécifiques dans ce public que la radio pourrait rencontrer ? La radio est-elle le moyen

répondre à cette demande ? Quelle est la place de la radio dans le plan pastoral diocésain en général et pour les communications sociales en particulier ? Quels types de programmes doivent être prévus et préparés ? Les programmes et la grille horaire sont-ils adaptés au rythme de vie des auditeurs ? Faut-il nécessairement établir une nouvelle station de radio ou existe-t-il d'autres solutions ?

* La planification administrative et institutionnelle : A-t-on demandé et reçu les autorisations légales et administratives, y inclus les procédures pour l'attribution des fréquences ? Quel sera le propriétaire de la station ? Quelles structures de gestion, d'administration et de programmation devront être prévues, notamment pour permettre une participation du public ? Combien de personnes seront nécessaires (pour la production, l'administration, la maintenance et la technique) et combien de personnes qualifiées sont disponibles ? Quel plan de formation mettre en place pour préparer le personnel nécessaire ?

* La planification technique : en fonction de la situation géographique et sur base des éléments de la planification des programmes et administratifs-institutionnels, quelle est la solution technique la plus appropriée (studios, émetteur, antenne) ? Souvent il sera opportun d'explorer plusieurs alternatives.

* La planification financière : Quel est le budget d'investissement pour l'infrastructure technique ? Quel sera le budget de fonctionnement ? Une attention particulière sera accordée au coût de la fourniture d'énergie surtout dans les régions où l'électricité n'est pas assurée en permanence et où il faut donc recourir à des générateurs. Quelle contribution locale peut-on proposer ? Des revenus propres pourront-ils être dégagés pour au moins assurer la prise en charge des frais de fonctionnement ? Un budget général d'investissement et de fonctionnement pour les différentes hypothèses élaborées sera établi afin de permettre aux "responsables" de prendre la décision tenant compte aussi des moyens financiers disponibles. (6)

DES RADIOS CONFESIONNELLES OU UNE PRESENCE CHRETIENNE ?

Toutefois il nous semble qu'il faut aller plus loin encore dans le questionnement préalable à la création d'une radio d'Etat.

Avant d'établir une radio d'Eglise a-t-on examiné et poussé jusqu'au bout toutes les possibilités de collaboration avec la radio gouvernementale ou avec d'autres projets privés locaux (notamment à l'initiative d'ONG, de coopératives, de communautés de base) ? De nombreuses raisons plaident pour une prise en compte très sérieusement d'une telle approche :

* Cela peut être une étape préparatoire à la création d'une radio propre le temps de disposer du personnel et des moyens nécessaires,

* D'autre part, il faut bien mesurer que la multiplication de radios privées et locales va segmenter l'audience : une radio confessionnelle ne va-t-elle pas se limiter à être "la voix de son maître" écoutée par une faible minorité de "convertis", convaincus par avance... alors qu'un renforcement de la présence chrétienne sur les ondes nationales permettrait de toucher un plus grand nombre dont ceux qui "sont encore loin de l'Eglise" ?

* Mais comme l'a relevé la Consultation oecuménique organisée en avril dernier à Limuru (Kenya) à l'initiative du Conseil National des Eglises du Kenya (7), le danger est réel - en particulier semble-t-il dans les pays d'Afrique anglophone - pour les Eglises de devoir payer pour les temps d'antenne sur les stations nationales poussées à la "privatisation" par les exigences du Fonds Monétaire International et de l'économie de marché. Aussi ne faut-il pas d'abord préserver la présence de l'Eglise sur les ondes nationales et éviter que certains projets de radio privées d'Eglise ne servent de prétexte pour accélérer le processus. Et on ne peut espérer l'abou-

tissement d'accord dans ce sens pour un maintien voire un renforcement de la présence chrétienne - gratuite - sur les ondes nationales que si toutes les forces sont mises ensemble pour défendre ce "service au développement total du citoyen et du pays" que représentent les Eglises et les organisations d'intérêt public. L'enjeu est de taille, et il mérite bien de reporter quelque temps certains projets individuels.

DES PROGRAMMES CREATIFS

Une telle perspective n'exclut pas de franchir déjà certaines étapes : ainsi peut-on songer à établir ou renforcer des centres de production d'émissions radiophoniques qui, dans l'immédiat, prépareraient des programmes de qualité et en suffisance, à diffuser sur les ondes nationales et, plus tard, seront au service d'une station privée. En effet, là réside la clé du succès de toute entreprise radiophonique et audiovisuelle : la production de programmes créatifs et appropriés aux attentes de la population, préparés de manière hautement professionnelle.

Peut-être aussi dès à présent l'Eglise peut-elle encourager et soutenir des communautés, des paroisses, des groupes de laïcs à créer des petites radios privées pour des coûts d'investissement et de fonctionnement réduits qui seront autant de ballons d'essai et de lieux d'expérimentation et de formation pour le personnel futur d'une radio plus importante qui pourra plus tard si nécessaire être créée au service de la vocation spécifique de l'Eglise et de ses missions de développement et d'évangélisation.

ph



- (1) Sur base de données de la Banque Mondiale, "African Development Indicators", 1992.
- (2) On se référera notamment au livre "The African Church in the Communications Era. A Handbook of Sources Texts for Christian Communicators in Africa", edited by Michel Philippart - CAMECO and published by St. Paul Publications-Africa (Nairobi).
- (3) Décret sur les Moyens de Communication Sociale, Concile Vatican II, 1963, paragraphes 13 et 14.
- (4) Voir le numéro 2/1992 de l'Information Bulletin du CAMECO, page 6.
- (5) Evangile de St. Luc, 14, 30.
- (6) Dans le n° 3/1989 de l'Information Bulletin, le CAMECO a publié en anglais un "Questionnaire pour la planification d'un projet radio" dont les lignes ci-dessus sont un bref résumé. Le texte complet - anglais et français - peut être obtenu en écrivant au CAMECO.
- (7) "The Challenges facing the Christian Radio in Africa Today", Limuru, Kenya (5-8 April 1992). Le document final publié à l'issue de cette consultation a été publié dans le numéro précédent de l'Information Bulletin du CAMECO (2/1992, pp. 5-8).